



**HAL**  
open science

## L'écriture latine

Dominique Briquel

► **To cite this version:**

Dominique Briquel. L'écriture latine. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2009, 2. hal-03511035

**HAL Id: hal-03511035**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03511035v1>**

Submitted on 4 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'écriture latine

Dominique BRIQUEL  
Université de Paris IV  
[dominique.briquel@paris-sorbonne.fr](mailto:dominique.briquel@paris-sorbonne.fr)

C'est une ancienne tradition de considérer la très longue période qui fait suite à l'Antiquité et s'ouvrira sur la Renaissance comme un âge moyen, dix siècles au moins, plus ou moins obscurs, reliant deux époques de grandeur et de haute culture. Il faut aujourd'hui renoncer à cette vision simpliste et discerner, au travers de ces longs siècles, des époques d'intense activité en tous domaines, d'évolution et de changements tels qu'elles présentent entre elles une totale diversité, dont rend parfaitement compte l'histoire de l'écriture.

Si l'Empire romain d'occident s'est effondré en l'an 476, si les peuples barbares, déjà infiltrés depuis longtemps en Europe, s'y installent définitivement au cours du V<sup>e</sup> siècle, créant des royaumes bien distincts, ces événements, d'autant plus importants qu'ils seront irréversibles, n'auront aucune influence déterminante sur l'écriture. Ce ne sont pas les faits politiques qui pèsent sur l'écriture mais les faits de vie intellectuelle. Dans ce domaine, les changements du II<sup>e</sup> siècle n'ont aucun rapport avec le déclin annoncé du pouvoir romain, pas plus que les hommes du V<sup>e</sup> siècle ne se sont vus « entrer dans le moyen-âge ». Les rois mérovingiens, s'intitulant *vir inluster*, se considéraient comme des hauts fonctionnaires au service de l'Empire, désormais établi à Constantinople. Il en sera de même pour les institutions qui continueront de fonctionner jusqu'au-delà du VII<sup>e</sup> siècle.

Le véritable événement sera, pour l'histoire de l'écriture, le relais pris par les institutions ecclésiastiques, en tous domaines, et singulièrement dans celui de l'activité intellectuelle, donc de la mise par écrit. C'est donc bien de l'écriture antique que procéderont toutes les modifications successives, jusqu'à l'imprimerie. Or l'écriture antique romaine se présente sous deux formes : la capitale (avec ses variantes) et l'usuelle, la cursive, appelée « écriture commune » parce qu'utilisée pour l'usage de tous les jours. Or il semblerait que cette écriture, dont les seuls témoins conservés ne sont pas antérieurs au I<sup>e</sup> siècle après J.C., ait subi un changement profond au cours du II<sup>e</sup> siècle après J.C., au point que Jean Mallon a pu parler alors d' « écriture commune nouvelle », et faire, de la comparaison entre l'ancienne et la nouvelle, le fondement de toute son œuvre paléographique<sup>1</sup>. C'est là, en effet, que se situe la base de toutes les questions relatives à l'écriture latine au moyen-âge.

---

<sup>1</sup> Jean Mallon, *Scripturae monumenta et studia. III. Paléographie romaine*, Madrid, 1951-52, et *De l'écriture : recueil d'études publiées de 1937 à 1981*, Paris, CNRS, 1982.

## 1. L'ÉCRITURE ROMAINE JUSQU'AU II<sup>e</sup> SIÈCLE APRES J.C.

On ne connaissait rien de cette longue période jusqu'à la découverte, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des papyrus d'Égypte, c'est à dire des derniers temps. Auparavant, les paléographes avaient établi, sur des bases trop tardives (fin du IV<sup>e</sup> s. pour Rome, VI<sup>e</sup> s. pour Ravenne, VII<sup>e</sup> s. pour la Gaule) toute la terminologie encore aujourd'hui en usage : capitale élégante, rustique, onciale, semi-onciale, quart d'onciale, minuscule cursive, livresque, diplomatique etc., et ils ont vu, dans la capitale, l'origine commune des écritures latines. Or ce type d'écriture n'a jamais été bien défini bien qu'il présente un problème : on l'a comparé à nos capitales d'imprimerie, qui ne sont que des signes dessinés. L'écriture n'étant pas un jeu de construction, elle ne peut être analysée suivant ses formes extérieures, apparentes (c'est à dire sa forme achevée), mais d'après son *ductus* (c'est à dire en train de se faire) : le *ductus* étant la manière, l'ordre et le sens du tracé de chaque trait qui compose la lettre. Deux écritures d'aspect différent, l'un capital l'autre cursif, peuvent présenter le même *ductus*, et donc être de même nature : c'est le cas de l'écriture romaine jusqu'au II<sup>e</sup> siècle. La capitale ne peut, ni chronologiquement ni graphiquement se trouver à l'origine de la cursive. La première n'est qu'une survivance, agrandie et alourdie, d'une écriture originelle (pl.1) dont la deuxième est la forme tardive, transfigurée par une longue pratique courante selon un angle (position de la plume par rapport à la ligne d'écriture) et un *ductus* constants. C'est cette écriture « cursive » que Jean Mallon appelle écriture « commune classique » parce qu'elle fut utilisée pour toutes sortes de documents, littéraires ou non (pl.2). Cette écriture « commune classique » sera encore utilisée aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles pour toutes sortes de textes, avec les mêmes formes, *ductus*, modules, mais suivant un angle qui va subir une modification très importante et facile à observer étant donné le grand nombre de papyrus disponibles.

## 2. METAMORPHOSE DE L'ÉCRITURE ROMAINE APRES LE I<sup>er</sup> SIÈCLE DE NOTRE ÈRE : LA « NOUVELLE ÉCRITURE COMMUNE ».

On constate que, sur de nombreux papyrus, l'écriture « commune classique penche vers la droite et suit donc un angle d'écriture différent du précédent ; or tous ces documents sont postérieurs au I<sup>er</sup> siècle (pl.3). Notons que cette nouvelle inclinaison, particulièrement flagrante dans la lettre B, favorisera les ligatures. En suivant toujours les démonstrations de Jean Mallon, cette nouvelle inclinaison vers la droite ne peut s'expliquer que par deux raisons : soit par l'inclinaison de la feuille à écrire, suivant une position qui nous est aujourd'hui familière, soit par un changement de tenue de la plume, non plus entre l'index et le majeur mais entre le pouce et l'index, comme nous le faisons aujourd'hui ( ces deux explications étant peut-être liées à la position du scribe, non plus assis en tailleur et écrivant sur ses genoux, mais assis devant une table sur laquelle il s'appuie ), le résultat étant le même pour ce qui concerne l'angle

d'écriture, désormais déporté vers la droite : un phénomène déterminant pour l'histoire de l'écriture latine. Ce changement d'angle entraîne en effet des changements morphologiques d'importance (pl.4) : certains traits finaux, d'épais et courts deviennent fins et longs ; les traits supérieurs des lettres C, E, F, G deviennent minces et s'épaississent à leur terminaison au moyen d'un crochet incliné vers le bas ; beaucoup de traits obliques, droits ou courbes, vont tendre à la verticale (ex. D et Q) et s'épaissir, tandis que les traits horizontaux sont maigres. Les traits gras se trouvant tracés selon un axe perpendiculaire au sens de la lecture, l'œil tendra tout naturellement à loger tous ceux qui sont courts au même niveau, entre deux droites idéales, jalonnées par les traits horizontaux qui, eux aussi, tendent à se loger au même niveau, sur la droite supérieure ou la droite inférieure, limitant en haut et en bas le corps de l'écriture. En conséquence les traits longs vont dépasser, soit par le haut soit par le bas, les limites du corps de l'écriture, suivant des proportions qui se préciseront de plus en plus. Cette nouvelle forme d'écriture, visible sur un ensemble de papyrus bien datés, est d'une importance primordiale pour comprendre l'origine des écritures latines apparues ensuite dans le monde, et ses prolongements : écriture très évolutive, de plus en plus légère, rapide, caractérisée par l'abondance des ligatures, les pleins étant passés de la position oblique à gauche à la position verticale, les déliés ayant pris la position horizontale, elle n'est plus tracée suivant un angle aigu mais suivant un angle droit par rapport à la ligne directrice, ce qui entraînera des changements dans les formes des lettres, cependant toujours tempérés par le contrôle de l'œil. L'orientation verticale des pleins entraînera une tendance à inscrire tous les traits courts entre deux lignes abstraites parallèles, délimitant le corps des lettres, et les traits longs dépassant de part et d'autre, par le haut et par le bas, ces deux lignes, d'une longueur tout d'abord anarchique puis peu à peu suivant des proportions elles aussi délimitées régulièrement entre deux autres lignes parallèles : ainsi naissait l'écriture quadrilinéaire (pl.5).

Cette transformation de l'écriture capitale en minuscule semble, suivant les dernières recherches, s'être produite dans les graphies de l'usage courant et non dans celles des livres, dans les graffites exécutés par des mains inexpertes, semi-alphabétisées, donc dans l'ambiance de l'écriture usuelle. La mise en place de l'écriture minuscule se fait donc entre les IIe et IIIe siècles, et au IIIe siècle elle pénètre dans les bureaux officiels et les chancelleries (pl.6). C'est pourquoi nous la retrouverons avec des modifications dues au temps et aux distances, dans les chancelleries des royaumes « barbares » d'occident, encombrée par un jeu de plus en plus complexe de ligatures.

L'alphabet oncial : Représentée par un nombre considérable de manuscrits, l'onciale est la version calligraphique, un arrangement factice de l'écriture artificielles et calligraphiques, elle n'a pas d'histoire. L'expression *litterae unciales* est antique, et désignait alors une écriture d'apparat de grand format, réalisée à grands frais (suivant saint Jérôme), au rang de l'écriture d'or et d'argent sur parchemin pourpre. Certaines lettres ont une forme particulière. Cette écriture fut adoptée d'une manière plus générale à partir du IVe siècle, et surtout pour des livres d'auteurs chrétiens et des

ouvrages particulièrement soignés (pl.7) : c'est pourquoi tant d'exemplaires nous en ont été conservés. A peu près la moitié des manuscrits antérieurs au IXe siècle subsistant de nos jours sont en effet écrits en onciale. Cette très forte représentation a poussé les paléographes à surestimer le rôle de cette écriture. En vérité l'onziale est un graphisme pour livres de luxe. Formée avant le IVe siècle de notre ère, passant ensuite d'un graphisme à deux lignes à un graphisme à quatre lignes, cette écriture ne se maintint, à partir du IXe siècle, que dans le tracé des titres et des lettrines des manuscrits médiévaux : c'est donc une péripétie secondaire dans l'histoire de l'écriture latine.

### 3. LA MINUSCULE CURSIVE NOUVELLE : LES ECRITURES D'EPOQUE « BARBARE ».

L'écriture commune nouvelle s'est répandue partout (peut-être à partir de l'Afrique du nord), dans toutes les administrations et les chancelleries, à l'exception de la chancellerie impériale romaine. L'ancienne écriture romaine s'y maintient, devant revêtir le plus haut degré de symbolisme politique et de signification sacrée. L'écriture antique, comme l'écriture médiévale, devant refléter le contenu du texte écrit, la chancellerie impériale se devait de conserver un type graphique reconnu depuis longtemps comme l'expression de la double fonction, politique et sacrée, de l'empereur, et être en même temps inimitable, infalsifiable. Cette écriture s'y maintint donc, sous une forme exacerbée, comme fossilisée, sous le nom de *litterae coelestes*. A l'opposé, les *litterae communes*, l'écriture commune nouvelle, devenue minuscule, fut l'écriture d'usage courant, la cursive usuelle. C'est en réalité l'écriture de l'école et de la vie courante : elle est à l'origine de tous les types graphiques d'occident, nonobstant les variantes locales. Ce sont les écritures dites « d'époque barbare » ou « nationales », bien que ces nations n'aient eu aucune part à la formation ni à la vie de ces écritures dont elles ne furent que le support. Ce qu'il faut avant tout retenir de ces époques (Ve-milieu VIIIe siècle) ce sont les changements très profonds, dus à l'effondrement de l'Empire Romain, et la disparition progressive de ses institutions. Le centre politique de l'Europe n'existant plus, chaque royaume vit pour son compte, se replie sur lui-même ; les échanges se font plus rares, les routes se détériorent, les écoles urbaines de type antique disparaissent. Les nouveaux centres intellectuels sont ceux de l'Eglise. Les livres ne sont plus fabriqués ni reproduits suivant un processus commercial mais sont élaborés dans les centres épiscopaux ou les *scriptoria* monastiques. La minuscule nouvelle fut naturellement adoptée par l'administration des royaumes barbares, comme elle le fut pour copier des livres usuels et des textes scolaires, ou encore pour inscrire des notes marginales ou interlinéaires sur d'autres manuscrits. Elle prit dans les différents royaumes des formes spécifiques, plus ou moins hiératiques et figées suivant les régions : écriture irlandaise, dans les îles britanniques, de type semi-onzial ou minuscule, mais toujours calligraphique et de type livresque (pl.8) : en Irlande les principaux centres sont Derry, Durrow, puis Bangor au VI<sup>e</sup> siècle ; en Angleterre, Canterbury, Rochester, Londres, Jona et

Lindisfarne ; écriture wisigothique en Espagne, terre d'ancienne romanité, conquise par les wisigoths entre 466 et 484, riche en inscriptions et en graffites, où Séville puis Tolède jouèrent un rôle prédominant : cette écriture se caractérise par la forme du a, du g, du t et des lettres en ligature (pl.9) ; écriture de tradition romaine en Italie lombarde (pl.10), de type irlandais à Bobbio, bénéventaine depuis le Mont-Cassin (l'antique *Vivarium* fondé par Cassiodore) jusqu'aux Pouilles et aux Abruzzes, et aux régions dalmates (pl.11), enfin l'écriture de Rome, la curiale, la plus curieuse et la plus originale (pl.12) ; pour la Gaule, ce fut l'écriture mérovingienne et les précarolines. Les Francs n'ont en effet ni supprimé ni détruit les structures administratives romaines, et travaillèrent dans la continuité impériale, même s'ils furent le plus souvent des ecclésiastiques. De plus, le recours fréquent à l'écrit favorisait le maintien des formes graphiques (et rédactionnelles) déjà en usage. Les diplômes royaux mérovingiens, et plus encore les chartes privées, attestent, malgré un plus ou moins grand maniérisme, une étroite parenté avec l'écriture commune nouvelle. L'écriture mérovingienne est une écriture à compression latérale, aux traits allongés et contournés, aux panses oblongues et écrasées ; l'allongement vertical des lettres, artifice d'origine romaine, donne à cette écriture un tracé contorsionné, criblé de ligatures plus ou moins artificielles (pl.13). Ajouté à cela que le latin, seule langue enseignée à l'école, s'éloigne de plus en plus de la langue parlée : il est devenu une langue littéraire et juridique. L'écriture sera désormais pratiquée dans les chancelleries et les *scriptoria* ecclésiastiques. Dans chacun de ces centres l'écriture va se fractionner et se diversifier. Chaque *scriptorium* va mettre un point d'honneur à constituer son type graphique. Les centres les plus florissants de l'époque, la plupart de fondation irlandaise, tels Luxeuil, Saint-Riquier, Corbie et Laon, créèrent, sur la base commune qu'était la mérovingienne, par élimination des ligatures et des éléments les plus irréguliers, des stylisations graphiques différentes : écritures de Luxeuil, a-z de Laon, Leutcher, a-b et Maurdragne de Corbie, l'abbaye qui développa le plus parfaitement l'adaptation calligraphique de l'écriture mérovingienne, mêlée aux traditions irlandaises. Toutes ces écritures, calligraphies artificielles, ne sont que des variantes locales et n'ont d'autre intérêt que de fournir aux manuscrits qui les supportent des datations dont ils sont dépourvus.

Ce qu'il faut retenir de cette période c'est, au travers de ces particularismes graphiques de nature calligraphique, la parenté de ces écritures entre elles, due à leur origine commune : la minuscule cursive romaine, clairement visible dans les écritures de chancellerie et plus encore dans les écritures courantes contemporaines, les écritures usuelles, les plus spontanées, car dans tous ces pays se perd peu à peu la notion d'unité graphique entre l'écriture cursive (écritures diplomatiques, documentaires) et l'écriture posée (livresque). Néanmoins, à partir du fonds commun, de la structure graphique fondamentale, toutes ces écritures, capitales, onciales, minuscules livresques ou diplomatiques, ou encore usuelles, reflètent un effort conjugué, dans toute l'Europe, surtout à partir du VIII<sup>e</sup> siècle, pour retrouver, par le truchement de l'écriture, l'unité de la culture occidentale, culture latine enrichie de l'apport germanique et de la spiritualité chrétienne.

#### 4. LA MINUSCULE CAROLINE.

C'est la convergence et la conjonction de toutes ces recherches de clarification et d'harmonisation graphique qui vont aboutir à la formation d'une écriture simple, claire, nouvelle non dans ses formes, qui sont une synthèse de modèles préexistants, mais dans son caractère universel : la minuscule caroline. Avec elle renaît, dans les premières décennies du VIII<sup>e</sup> siècle, l'unité graphique de l'occident, unité qui avait disparu depuis la chute de l'empire romain (pl.15). La plupart des paléographes se sont jusqu'ici épuisés à rechercher l'origine géographique de cette nouvelle écriture. En réalité elle résulte de la mise au point, de la sélection et de l'harmonisation de formes préexistantes, qui se produisirent dans le cadre monastique européen, où la discipline portait à la recherche de la simplicité et de la perfection d'un instrument d'usage universel, et à la faveur de la renaissance intellectuelle du temps de Pépin le Bref et de Charlemagne. Savoir où, quand et par l'œuvre de qui cette écriture s'est formée est donc une fausse problématique. Par une fusion intime des activités d'écriture livresque et documentaire, la minuscule caroline s'imposera, grâce à sa simplicité et son équilibre, comme l'écriture unique et universelle dans tout l'occident, au moyen-âge et jusqu'à nous.

La morphologie de l'écriture caroline se ressent très fortement de la perte de conscience d'une écriture véritablement usuelle, cursive, un phénomène qui persistera au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle : absence de ligatures, tracé de chaque lettre comme un dessin isolé et complet, divisé en temps et en séquences que l'on doit nécessairement inscrire suivant un *ductus* défini, un ordre et un sens préétabli et obligatoire. Deux seules ligatures subsistent, *st* et *et*, que l'on retrouvera, la première jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la deuxième dans la typographie commerciale et anglo-saxonne, jusqu'à nos jours (pl.16). L'écriture caroline se caractérise donc par son aspect arrondi, l'équilibre entre le corps des lettres et les hastes montantes et plongeantes, l'espacement des lettres et des mots, et l'absence quasi-totale des abréviations. Cette écriture va se répandre dans toute l'Europe mais avec une rapidité diverse suivant les régions :

1° dans les territoires faisant partie de l'empire de Charlemagne : essentiellement élaborée dans la région entre Rhin et Loire, l'écriture caroline se répandit tout d'abord dans une zone d'unité plus culturelle que politique : la *Francia*, avec les *scriptoria* de Reims, Metz, Corbie, Fleury, Lyon, puis dans les zones périphériques de l'empire, germaniques et helvétiques (Rhétie), avec les *scriptoria* de Lorsch, Trèves, Cologne, Salzbourg, Mayence, Fulda, Reichenau et Saint-Gall. En Italie du nord, où une multitude de tentatives d'unification graphique avaient eu lieu tout au long du VIII<sup>e</sup> siècle, les grands centres intellectuels adoptèrent la caroline dès la fin du siècle : Vérone, Bobbio, Lucques, Novare, Nonantola, Verceil et bien d'autres églises dont l'activité fut très florissante.

2° hors des territoires de l'empire :

en Italie du sud l'adoption et l'évolution de l'écriture caroline prirent des

orientations plus typées, dans des villes antiques et puissantes telles que Gaète, Naples, Amalfi, Sorrente, Vietri, Tarente, et surtout l'abbaye du Mont-Cassin, mais un peu plus tard en raison de la concurrence de l'écriture bénéventaine et aussi à cause des multiples destructions sarrasines que ces régions eurent à subir. En Espagne, il faudra attendre la réforme liturgique du pape Grégoire VII promue par les Clunisiens et les évêques de Gaule, à la fin du Xe siècle, pour voir dominer l'écriture caroline dans les manuscrits : la position de ce pays était très comparable à celle de l'Italie; totalement pénétrée de culture latine et de pratique de l'écrit, elle fut victime de l'occupation arabe qui interrompit le développement normal de son activité intellectuelle et artistique. Après la réforme grégorienne et la suppression du rite mozarabe, la minuscule caroline put enfin dominer partout, favorisée par une décision du concile de Léon en 1090. En Angleterre enfin, c'est aussi la réforme grégorienne et l'influence de Cluny qui viendront à bout des particularismes graphiques, avec la réforme religieuse du roi Edgard (fin Xe siècle), en liaison avec l'abbaye de Fleury (Saint-Benoit sur Loire), complétée par la conquête du pays par Guillaume le Conquérant (1066). Désormais la vieille écriture insulaire se retranche en Irlande où elle vécut plus longtemps.

Le seul domaine où l'écriture mérovingienne résista plus longtemps est celui des chancelleries, royale et locales, milieux éminemment conservateurs et cléricaux, surtout sous les carolingiens. L'écriture mérovingienne s'y maintient donc, avec ses artifices diplomatiques, mais lisible, de plus en plus claire et même élégante, jusqu'au temps de Charles le Chauve, dans les dernières décennies du IXe siècle, puis supplantée par la caroline.

C'est à cause du succès universel et de la pérennité de la minuscule caroline que l'on peut dire qu'à partir des temps carolingiens l'écriture latine n'a plus d'histoire. Désormais on ne parlera plus que d'évolution, de péripéties, d'accidents de la mode. Le processus d'unification de la caroline atteint son terme au XI<sup>e</sup> siècle, quand la chancellerie pontificale se sera enfin décidée elle aussi à l'adopter, mais son âge classique se situe vers la fin du IXe siècle et elle se maintient sans grands changements jusqu'au XIe siècle : une stabilité graphique qui pose, parfois de manière aiguë le problème des datations. Au XIe siècle, l'écriture est plus soignée, les lettres plus étroites et resserrées, les hastes montantes sont fourchues ou en bannière, les jambages sont pourvus d'empattements à la base, le e cédillé remplace définitivement la diphtongue ae, les abréviations deviennent plus fréquentes. On sent un plus grand souci d'économie dans l'écriture (pl.17) : manuscrits utilitaires, mais aussi manuscrits plus élégants, mieux décorés, miniaturés avec élégance.

## 5. L'ÉCRITURE DANS LA DEUXIÈME PARTIE DU MOYEN-ÂGE.

### 5.1. Le XIIe siècle :

L'histoire de l'écriture reflète souvent le climat politique et économique de son époque : le XIIe siècle est celui d'une relative



tranquillité et d'une progressive prospérité. Rien d'étonnant alors si l'on voit, dans la facture des manuscrits, leur écriture et leur décoration, une perfection de plus en plus affirmée, avec une évolution vers l'uniformité à partir du milieu du siècle. L'écriture suit le processus inauguré au siècle précédent : resserrement des lettres, allongement des formes rondes, brisure et empatement des jambages, hastes montantes crochues, hastes plongeantes à traits de fuite (pl.18). C'est la généralisation de tous ces éléments, la multiplication des abréviations, le resserrement de l'écriture et la brisure systématique des traits verticaux, qui font que la minuscule caroline change de visage au cours du XIIe pour prendre, dans les dernières décennies, un aspect si particulier qu'on l'appellera désormais écriture «gothique» : écriture calligraphique, artificielle, coûteuse en temps et en argent, quand il fallait rémunérer les copistes, enfin fatigante pour les yeux.

C'est pourquoi, dans les documents juridiques où la minuscule caroline était généralisée, se développe au contraire, vers le milieu du XIIe siècle, une graphie plus libre, plus souple, à tendance presque cursive, aux traits non plus brisés mais arrondis, comportant déjà quelques amorces de liaisons entre les lettres et de bouclement des hastes. Certaines chartes des rois Louis VI et surtout Louis VII en offrent en France les premiers exemples (pl.19). On appellera cette écriture la « minuscule gothique » ou « gothique diplomatique ». L'allure dynamique et la tendance cursive de cette écriture, dont les plus anciens exemples proviennent des chancelleries anglo-normandes, montrent bien que l'évolution « gothicisante » de l'écriture ne pouvait convenir à l'usage pratique. Désormais l'unité graphique se désagrège, si bien que cette période que l'on pourrait qualifier de « carolino-gothique », (IXe-XIIe siècles), qui avait commencé dans l'unité de la minuscule caroline, s'achève dans la dualité : écriture livresque d'une part, écriture documentaire ou diplomatique d'autre part.

## 5.2. Les XIIIe-XVe siècles.

Avec le XIIIe siècle s'organisent de nouvelles pratiques dans l'activité d'écriture comme dans la confection des manuscrits, pratiques déjà amorcées dès avant le milieu du siècle précédent. L'expansion des écoles urbaines puis la création des universités suscitent un besoin pressant de livres. L'établissement du texte écrit passe du monde monastique et clérical à celui de professionnels, copistes de métier tenant boutique en ville, travaillant pour leur compte et pour de l'argent, et donc soucieux d'écrire le plus grand nombre de livres possible dans un minimum de temps : d'où l'apparition d'écritures rapides mais lisibles, serrées et criblées d'abréviations ; ce sont les écritures dites « universitaires », diversifiées suivant les régions : *littera bononiensis*, *parisiensis*, *oxoniensis* etc...(pl.20) ; si bien qu'au XIIIe siècle l'écriture se disperse cette fois en trois branches 1° universitaire 2° livresque, car c'est le moment de la formation des bibliothèques privées 3° documentaire. La forte stylisation qui marque cette époque va achever de rompre l'unité graphique. L'écriture livresque elle-même se diversifie en plusieurs types : la *littera textualis formata* (gothique lourde, dense, de plus en plus réservée à la copie des livres liturgiques), la *notula* (petite et ronde), réservée aux notes et

commentaires marginaux, l'écriture universitaire ou scolastique, l'écriture de la plupart des manuscrits en langue vernaculaire, plus petite, peu brisée, bien lisible, dépouillée de tout artifice, et souvent élégante, mais particulière. De tout cela il résulte un maniérisme graphique dicté par les goûts de la clientèle : une hiérarchisation des écritures, plus ou moins brisées, plus ou moins fleuries suivant l'importance et la richesse du client, mais aussi suivant la nature du texte écrit. Dans le domaine documentaire, les tendances observées au XIIe siècle se généralisent pour donner dans toute l'Europe une écriture semblable, uniforme, reflétant un enseignement systématique, probablement dispensé dans les chancelleries (pl.21). Ce qui est certain c'est le rôle évident de la laïcisation de plus en plus répandue de la société, et la formation de corps professionnels : écoles de notaires et secrétaires qui se diffusent dans toute l'Europe.

En France, au XIIIe siècle, l'écriture des documents reste à peu près stable. Vers la fin du siècle cependant on remarque une tendance à appesantir le tracé et à faire contraster les traits épais et les traits fins, à adopter des lettres de forme spéciale : le a rond, les hastes montantes bouclées, le d de forme onciale et bouclé, lié à la lettre suivante, les f et s en fuseaux plongeant sous la ligne (et tracés d'un double trait), le r de forme pointue obtenue par inversion du *ductus*, le u initial en forme de v. Cette écriture « gothique cursive » pourra devenir très calligraphique : on l'appellera alors « écriture bâtarde » (pl.22). A la fin du XIVe siècle elle sera adoptée pour l'usage courant. Devant la très forte stylisation et la hiérarchisation des écritures livresques, l'idée d'une écriture usuelle ayant depuis longtemps disparu, on enseignait à l'école à écrire non plus suivant les livres mais suivant les documents. Tous ceux qui avaient reçu quelque instruction étaient capables de se servir de l'écriture documentaire. L'écriture de Pétrarque et celle de Boccace seront bien celles qu'utilisaient les notaires de leur temps. On peut donc affirmer que la complexité de l'écriture gothique, les difficultés de tracé et de lecture qu'elle présentait, ont favorisé la pénétration des écritures documentaires dans le domaine du livre, où elles purent prendre des allures très calligraphiques, très élégantes : ce fut le cas de l'écriture bâtarde qui atteint sa perfection au XVe siècle. En concurrence avec l'écriture de forme, gothique lourde, brisée, artificielle et embrouillée, de plus en plus réservée à la copie des livres liturgiques, et plus généralement aux œuvres latines, la bâtarde s'imposera dans les textes romans, chroniques royales ou princières, et les calligraphes les plus réputés l'adoptèrent en la traitant avec une maîtrise incomparable, un rare raffinement. Il en résultera des manuscrits dans lesquels la perfection de l'écriture s'adapte merveilleusement à l'élégance de la décoration et de la miniature : tous les manuscrits de la cour de Bourgogne, et notamment ceux du Grand Bâtard, fils de Philippe le Bon, et ceux de Charles le Téméraire, écrits par le calligraphe lillois Jean Duchesne, en témoignent (pl.23). L'écriture bâtarde était donc le résultat d'une réaction contre la situation d'impasse où se trouvait l'écriture gothique, de moins en moins adaptée aux critères d'élégance, spécialement dans les milieux de cour. Elle se diffusera en Angleterre et en Allemagne. C'était aussi un mélange savamment dosé de formes livresques et documentaires, d'où son nom. Version calligraphique d'une écriture de

nature notariale, la bâtarde va être à la base des écritures cursives des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles qui lui feront perdre sa réputation de lisibilité. Elle permettait en effet un retour à des formes plus fonctionnelles et plus naturelles pour le mouvement de la main, et par là ouvrait la porte à tous les élans de cursivité et de liberté.

## 6. LE MOUVEMENT HUMANISTIQUE.

C'est dans un climat de grands bouleversements, de renversement des valeurs et de fractures, que se fit jour un mouvement d'intérêt grandissant pour le monde classique, la recherche systématique de témoins directs de l'Antiquité. Ce mouvement se produisit tout d'abord en Italie du nord (Toscane, Vénétie) et autour de la cour d'Avignon, et se présenta comme un rejet du modèle scolastique universitaire. On se mit à rechercher et à imiter des écritures anciennes, antérieures à l'époque gothique, proches de l'idéal de pureté que représentait la minuscule caroline. L'imitation de l'Antiquité et l'admiration pour l'esthétique antique n'était pas chose nouvelle car elles n'avaient jamais cessé de hanter les esprits, mais alors elles se situaient dans une perspective d'intégration de l'esthétique antique à celle du temps, pour une création. Au XIV<sup>e</sup> siècle, il en va tout autrement : c'est un retour pur et simple à l'antique dans ses formes intégrales, à la faveur de la découverte de nombreux manuscrits d'auteurs classiques latins, copiés dans les grands monastères aux XI<sup>e</sup> et début XII<sup>e</sup> siècle, en minuscule caroline, reflet de la « pureté antique ». Cette « pureté », les lettrés de l'époque l'opposèrent à la « barbarie » scolastique, leur propre époque, à laquelle ils affectèrent le terme de « gothique » en référence à l'œuvre destructrice qu'opérèrent les Goths sur l'Empire Romain.

Le savant le plus représentatif de cette pensée est Francesco Petrarca (1304-1374), qui pratiqua plusieurs types d'écriture : une écriture notariale courante et élégante, une écriture de glose petite et élégante pour annoter ses manuscrits ; et pour transcrire des textes destinés à durer, des textes plus longs ou des livres entiers, Pétrarque utilisait une sorte de semi-gothique, ou gothico-humanistique très étudiée et bien lisible, capable de « s'introduire d'elle-même dans les yeux » : inaugurant en quelque sorte un mouvement analogue à celui qui conduisit les hommes du VIII<sup>e</sup> siècle à la minuscule caroline. L'ami et admirateur de Pétrarque, Giovanni Boccaccio (1313-1375), utilisa comme lui, pour son usage privé, un type de chancellerie, et pour l'usage livresque, une « gothico-humanistique (pl.24). Après lui, Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de la République Florentine, adopta une écriture plus proche encore de l'« antiqua » caroline (pl..25). Enfin, la *vetustioris litterae majestas*, si prisée par Pétrarque, finira par l'emporter : imitation plus fidèle, servile même, de la minuscule caroline, sous la plume de Salutati tout d'abord, mais plus encore avec Nicolo Nicoli, marchand florentin (1364-1437), qui qualifie la caroline de « belle lettre antique, bien diphthonguée, et avec Poggio Bracciolini (1380-1459), chancelier de la République Florentine et longtemps employé à la curie pontificale, qui réalisa le type le plus parfait et le plus élégant de minuscule caroline rénovée, la *littera antiqua renovata*, conservant pour son usage privé, comme ses prédécesseurs, une semi-

gothique, plus ou moins cursive mais toujours élégante. Avec Poggio Bracciolini l'écriture humanistique devient une véritable copie de la caroline : c'est la *littera antiqua ad usu modernorum* qui, un siècle plus tard fera son entrée dans l'imprimerie pour y demeurer jusqu'à aujourd'hui (pl.26). Ce mouvement ne pouvait manquer d'atteindre les milieux savants de l'Europe, et en premier lieu la France, que la présence de Pétrarque dans le comtat Venaissin avait déjà marquée de son empreinte. Jean de Montreuil, secrétaire du roi (pl.27) ; Pierre d'Ailly, régent en théologie, aumônier de Charles VI puis légat du pape (pl.28) ; Jean Gerson, disciple de Pierre d'Ailly, chancelier de l'université de Paris, qui utilisa trois types d'écriture 1° l'écriture de forme 2° une petite cursive italianisante 3° une livresque gothico-humanistique ; enfin un autre disciple de Pierre d'Ailly, Nicolas de Clamanges, secrétaire du pape Benoît XIII, critique littéraire et poète, qui utilisa une gothique humanistique tout à fait italianisante.

A côté de l'humanistique livresque se développa, dans les documents publics ou privés, au début du XVe siècle, une cursive de chancellerie aux formes claires et arrondies, que l'on voit apparaître à Florence tout d'abord puis à Rome, à la cour pontificale, et à Milan : notaires et chanceliers, en effet, n'étaient pas étrangers au mouvement humanistique. Cette sorte de « semi-gothique » documentaire inclinée à droite, avec allongement des hastes et resserrement des panses, liaisons des lettres entre elles, fut appelée « humanistique cursive » (pl.29) et, en typographie, sera désignée sous le nom d'italique. Elle se répandit en Germanie et en Flandre (Erasmus), et fut reprise par le grand imprimeur vénitien Alde Manuce. Depuis lors elle est universellement connue sous son nom d'italique. L'imprimerie occidentale doit donc l'essentiel de son héritage au mouvement humanistique italien.